

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 24 Septembre 2020

Délibération n°20200924\_10AR

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 51

Pouvoirs : 12

Suppléants : 5

= VOTANTS : 68

- dont « pour » : 68

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : BUDGET ANNEXE SPAC – Admissions en non-valeur**

Le jeudi 24 septembre 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 18/09/2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle polyvalente d'Aigre.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric - CHAMPALOUX Didier - LIOT Gérard - BOIZUMAULT Sylvie - PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert - BORNE Bernard MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe - COYAUD Pierrick - KAUD Pascal - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - TEILLET Anne - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par son suppléant SOURISSEAU Damien  
LIZOT Jackie représenté par sa suppléante GAUTHIER Yolande  
CECCHIN Catherine représentée par son suppléant REMAUD Richard  
DURAND Jean-Louis représenté par son suppléant BOULNOIS Patrick  
GOYAUD Philippe représenté par sa suppléante DUPUY Marie-Christine

FLAUD Yves pouvoir à COMBAUD Renaud  
LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique  
HENTRY Jimmy pouvoir à CROIZARD Christian  
CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques  
BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise  
CLAVAUD Gérard pouvoir à VIGNET Aurélie  
CHARRIAUD Sébastien pouvoir à BRAUNBARTH Jean-Philippe  
VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent  
POTEL Maryse pouvoir à LASBUGUES Elisabeth  
DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno  
MAHÉ Jacques pouvoir à ROUMAGNE Magalie  
SEVRIT Raymond pouvoir à LIOT Gérard

PERRON Michelle

Absents non excusés : GEOFFRION Olivier.Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : BUDGET ANNEXE SPAC – Admissions en non-valeur pour créances irrécouvrables**

Monsieur le Vice-président en charge des finances fait part à l'assemblée des courriers de Madame Christine HENDRYCKS, Comptable du trésor, relatifs aux produits irrécouvrables.

Sont concernés :

1/ Le budget du SPAC pour un montant de 312,93 € (antérieur à la fusion) qui se décompose :

- d'une somme de 1.04 € dont le seuil est inférieur pour les poursuites,
- d'une somme de 311.87 €. L'entreprise a été liquidée et l'actif était insuffisant pour solder la dette.

2/ Le budget du SPANC pour un montant de 1 008,36 € (antérieur à la fusion) qui concerne plusieurs particuliers dont les dossiers de succession n'ont plus de fonds.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière à l'unanimité décide :**

- **D'ADMETTRE ces titres en non-valeur.**
- **D'AUTORISER le Président à procéder aux écritures comptables en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Christian CROIZARD**

